VILLE DE DONNACONA

Adoption
3 juillet 2018

Dernière mise à jour
5 juin 2026

Politique de gestion de la dette à long terme

Trésorerie

Table des matières

PRÉAMBULE 2
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES 2
PRATIQUES DE GESTION 2
ÉVALUATION SOMMAIRE DES FINANCES MUNICIPALES 3
SEUILS MAXIMAUX 3
SUIVI DES INDICATEURS 4
RESPONSABILITÉ 4
ANNEXE A 5
ANNEXE B 7
GLOSSAIRE 9

Préambule

Le conseil municipal et l'ensemble des gestionnaires de la Ville de Donnacona accordent une place importante à la gestion financière de la Ville. La mise en place d'une politique de gestion de la dette à long terme s'avère un outil incontournable à une bonne et saine gestion. La gestion de la dette implique que le niveau d'endettement demeure raisonnable et qu'il soit à la mesure de la capacité de payer des contribuables, tout en permettant de maintenir des services de qualité et d'assurer la pérennité des actifs.

Le recours à l'endettement doit être utilisé avec circonspection, puisqu'il a un impact sur la fiscalité des générations futures et qu'il limite la marge de manœuvre en cas de nouvelles responsabilités ou d'imprévus.

Une politique de gestion de la dette à long terme fournit aux gestionnaires municipaux les informations nécessaires pour les aider dans leurs décisions opérationnelles, comprendre les conséquences financières des décisions prises, s'adapter à toutes situations et les réévaluer au besoin.

L'objectif de la politique de gestion de la dette est de constituer un guide qui encadrera les décisions relatives à l'endettement dans le but de maintenir une situation financière saine. Elle permettra de systématiser davantage le processus de décision lors de l'élaboration du budget annuel, du plan triennal d'immobilisation et de tout projet d'investissement pouvant avoir une incidence sur l'évolution de la dette.

Objectifs spécifiques

- Se donner un cadre permettant de maintenir un niveau d'endettement raisonnable et de fixer un plafond d'endettement;
- Optimiser l'utilisation des ressources financières tout en respectant le principe de l'équité intergénérationnelle;
- Maintenir la capacité de la Ville à offrir des services de qualité à ses citoyens;
- Exercer une veille constante quant à l'évolution de l'endettement de la Ville en vue d'en assurer une saine gestion.

Pratiques de gestion

Pour atteindre les objectifs fixés par la politique de gestion de la dette, la Ville se dote de pratiques de gestion. Ces pratiques servent de guide aux autorités municipales et aux gestionnaires par l'établissement d'indicateurs cibles maximums concernant l'endettement de la Ville ainsi que l'adoption de lignes directrices entourant le financement des immobilisations et le remboursement de la dette.

Les indicateurs retenus sont basés sur l'historique financier de la Ville et sur des informations recueillies auprès du MAMH[1] et d'autres municipalités comparables ou avoisinantes. Ces indicateurs permettent de fixer des limites d'investissement dans des projets d'immobilisations et de proposer les bases d'une politique de planification d'investissement.

[1] Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Évaluation sommaire des finances municipales

Les valeurs proposées ci-dessous sont des valeurs habituellement utilisées pour évaluer sommairement l'état des finances municipales.

Endettement total net à long terme (ETNLT) par rapport à la richesse foncière uniformisée (RFU) (ETNLT/$100 RFU)

Ce ratio mesure l'endettement total à long terme en fonction de la richesse foncière uniformisée. Si le ratio diminue, l'endettement de la Ville est moins lourd sur l'économie locale. Un ratio qui augmente signifie que l'endettement est de plus en plus lourd sur l'économie locale. Un ratio stable signifie que l'endettement est stable et comparable à l'économie locale.

L'endettement total net à long terme (ETNLT) par rapport aux revenus de fonctionnement (REV) (ETNLT/REV)

Ce ratio permet de comparer le niveau d'endettement de la Ville à sa capacité de générer des revenus. Ainsi, un ratio inférieur à 125 % indique la Ville génère annuellement plus de revenus que le niveau de ses dettes et qu'à ce titre elle pourra rembourser ses emprunts. Pour cet indicateur, plus le ratio sera faible, plus la santé financière de la Ville sera bonne.

Le service de la dette (SDE) net des subventions par rapport aux revenus de fonctionnement (REV) (SDE/REV)

Ce ratio souligne le poids de la dette par rapport aux recettes de fonctionnement. Il illustre aussi comment des décisions passées peuvent limiter les capacités actuelles de la Ville à prendre des engagements (financiers ou services aux citoyens). Le niveau de ce rapport peut limiter la flexibilité financière de la Ville, car, dès qu'elle emprunte, son engagement prioritaire devient le service de dette. Afin de respecter la capacité de payer de nos citoyens et/ou de limiter l'effort demandé à nos citoyens, il est nécessaire de se fixer un seuil à ne pas franchir.

Endettement total net à long terme consolidé par rapport aux immobilisations + propriétés destinées à la revente (ETNLT/(IC + PDR)

Ce ratio indique dans quelle mesure la Ville a emprunté à long terme pour payer ses immobilisations. Ce ratio doit cependant être interprété avec précaution dans le cas de comparaison avec d'autres villes. Par exemple, un ratio élevé indique un endettement élevé, mais également que la Ville dispose d'infrastructures récentes. À l'inverse, un ratio faible peut indiquer que la Ville dispose d'infrastructures vieillissantes et qu'elle devra renouveler celles-ci prochainement et, de plus, les coûts d'entretien peuvent également être plus élevés compte tenu de l'âge de ces infrastructures.

Seuils maximaux

Il est très important de fixer un seuil maximal à ne pas dépasser quant au remboursement de la dette et de ses intérêts, car ceux-ci ont un impact direct sur la fiscalité municipale. Toutefois, il est essentiel de conserver une certaine marge de manœuvre (en matière d'endettement) pour faire face à toute nouvelle éventualité (situation d'urgence, nouvelles responsabilités, etc.).

Ainsi, il est proposé que le conseil municipal n'excède pas les indicateurs cibles suivants :

- Un endettement total net à long terme n'excédant pas 2,00 $/100 $ RFU;
- Un endettement total net à long terme n'excédant pas 125 % des revenus de fonctionnement;
- Un service de la dette (net des subventions) n'excédant pas 10 % des revenus de fonctionnement.
- Un endettement total net à long terme n'excédant pas 0,50 $/les immobilisations + les propriétés destinées à la revente

Suivi des indicateurs

Le conseil municipal recevra annuellement les indicateurs.

Le respect des indicateurs ne doit cependant pas être un frein pour la Ville, et surtout qui empêcherait les possibilités de partenariats ou de subventions gouvernementales pour des travaux de réfection, dont les avantages, à long terme, seraient marqués. Malgré le respect des indicateurs, le conseil de ville ne doit pas négliger le développement ni l'entretien de la municipalité.

La Ville de Donnacona reste ouverte à tout moyen novateur pour financer ses investissements et structurer ses emprunts de façon à éviter la concentration des financements.

D'autres cibles ou lignes directrices concernant le financement des immobilisations et le remboursement de la dette peuvent s'ajouter au besoin.

Responsabilité

Conseil municipal

- Adoption de la politique de gestion de la dette à long terme;
- Réception annuelle des indicateurs financiers.

Direction générale

- Application des pratiques de gestion;
- Suivi annuel des indicateurs financiers;
- Identification des facteurs influençant l'application de la politique de gestion de la dette.

Annexe A

Afin de venir en aide au conseil de ville pour la prise de décision quant au mode de financement de nos immobilisations et pour susciter une réflexion quant au niveau d'endettement de la Ville de Donnacona, les données utilisées proviennent des profils financiers et des rapports financiers du site internet du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de nos villes avoisinantes, et des villes de centralité comparables afin de comparer le niveau d'endettement de la Ville de Donnacona.

Cette annexe nous informe sur le niveau d'endettement de la Ville et la compare avec différentes villes avoisinantes et villes de centralité.

Tableau 1

Endettement net à long terme (ENTLT) par rapport à 100 $ de RFU ($100 RFU).
Cible: 2.00

	ENTLT	RFU	ENTLT/100$RFU
2020	13 363 255	798 919 951	1.67
2021	13 983 842	821 239 438	1.70
2022	15 134 007	862 552 449	1.75
2023	17 533 511	935 009 864	1.88
2024	23 654 648	1 086 057 033	2.18
2025	31 315 064	1 198 127 260	2.61

Tableau 2

Endettement net à long terme (ENTLT) par rapport aux revenus de fonctionnement (REV)
Cible: 125 %

	ENTLT	REV	ENTLT/REV
2020	13 363 255	12 990 133	102 .87 %
2021	13 983 842	13 642 374	102.50 %
2022	15 134 007	13 812 684	109.57 %
2023	17 533 511	15 513 746	113.02 %
2024	23 654 648	16 158 115	146.39 %
2025	31 315 064	17 640 726	177.52 %

Tableau 3

Service de la dette (net des subventions) par rapport aux revenus de fonctionnement (REV)
Cible : 10 %

	SDE	REV	SDE/REV
2020	953 428	12 990 133	7.34 %
2021	1 061 090	13 642 374	7.78 %
2022	1 099 987	13 812 684	7.96 %
2023	1 059 086	15 513 746	6.83 %
2024	1 391 867	16 158 115	8.61 %
2025	1 884 551	17 640 726	10.68 %

Tableau 4

Endettement total net à long terme par rapport aux immobilisations + propriétés destinées à la revente.
Cible : 0,50

	ENTLT	Immos Conso + PDR	ENTLT/IC+PDR
2020	13 363 255	73 453 209	0.18
2021	13 983 842	77 952 068	0.18
2022	15 134 007	78 689 388	0.19
2023	17 533 511	85 167 559	0.21
2024	23 654 648	100 384 919	0.24
2025	31 315 064	118 859 402	0.26

Tableaux 5

Comparatif **consolidé** 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024 entre municipalités avoisinantes.

2020	Donnacona	Pont-Rouge	Saint-Raymond	Cap-Santé	Sainte-Catherine	Neuville
ETNLT/100$ RFU	1.80 $	2.27 $	1.42 $	2.58 $	3.52 $	1.54 $
ETNLT/REV %	106.01 %	146.92 %	94.58 %	184.85 %	218.65 %	140.07 %
SDE/REV %	13.00 %	23.00 %	10.00 %	24.00 %	23.00 %	13.15 %
ETNLT/IC+PDR	0.19 $	0.33 $	0.30 $	0.33 $	0.45 $	N/D

2021	Donnacona	Pont-Rouge	Saint-Raymond	Cap-Santé	Sainte-Catherine	Neuville
ETNLT/100$ RFU	1.85 $	2.26 $	1.46 $	2.58 $	3.60 $	1.46 $
ETNLT/REV %	105.99 %	140.43 %	100.45 %	186.75 %	223.16 %	142.68 %
SDE/REV %	13.58 %	16.48 %	14.63 %	27.28 %	23.63 %	11.48 %
ETNLT/IC+PDR	0.19 $	0.32 $	0.30 $	0.34 $	0.42 $	0.19 $

2022	Donnacona	Pont-Rouge	Saint-Raymond	Cap-Santé	Sainte-Catherine	Neuville
ETNLT/100$ RFU	1.91 $	2.15 $	1.75 $	2.11 $	3.45 $	1.52 $
ETNLT/REV %	113.37 %	130.99 %	106.77 %	154.65 %	205.65 %	138.89 %
SDE/REV %	13.13 %	28.32 %	11.04 %	26.66 %	27.33 %	13.64 %
ETNLT/IC+PDR	0.20 $	0.32 $	0.34 $	0.34 $	0.42 $	0.20 $

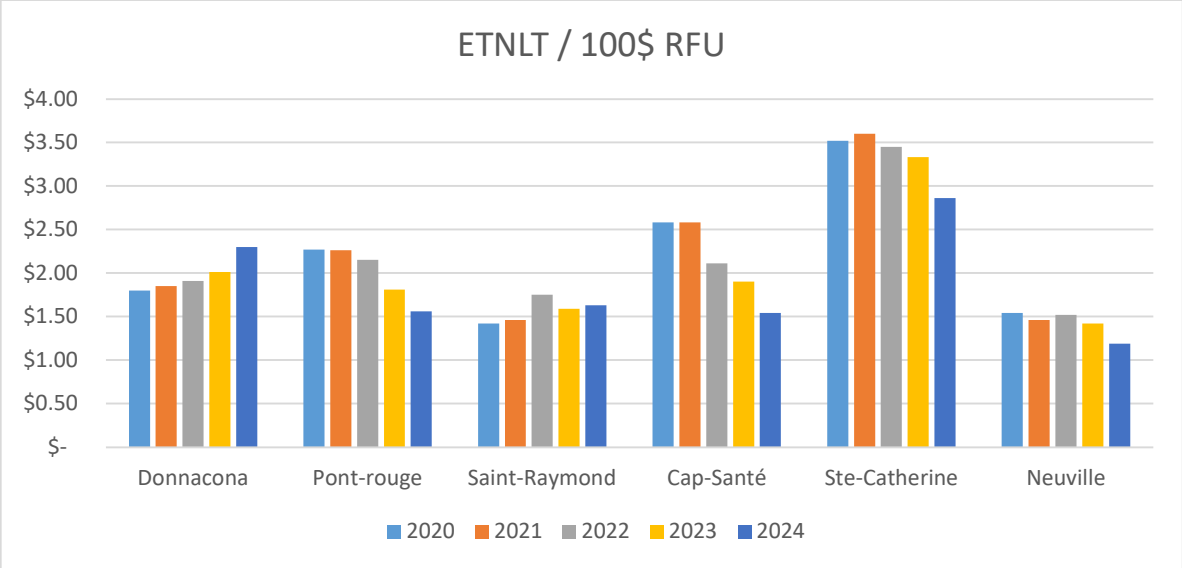
2023	Donnacona	Pont-Rouge	Saint-Raymond	Cap-Santé	Sainte-Catherine	Neuville
ETNLT/100$ RFU	2.01 $	1.81 $	1.59 $	1.90 $	3.33 $	1.42 $
ETNLT/REV %	115.18 %	126.66 %	114.79 %	128.76 %	218.02 %	150.03 %
SDE/REV %	13.27 %	21.85 %	11.40 %	25.09 %	26.77 %	17.30 %
ETNLT/IC+PDR	0.22 $	0.29 $	0.35 $	0.31 $	0.40 $	0.21 $

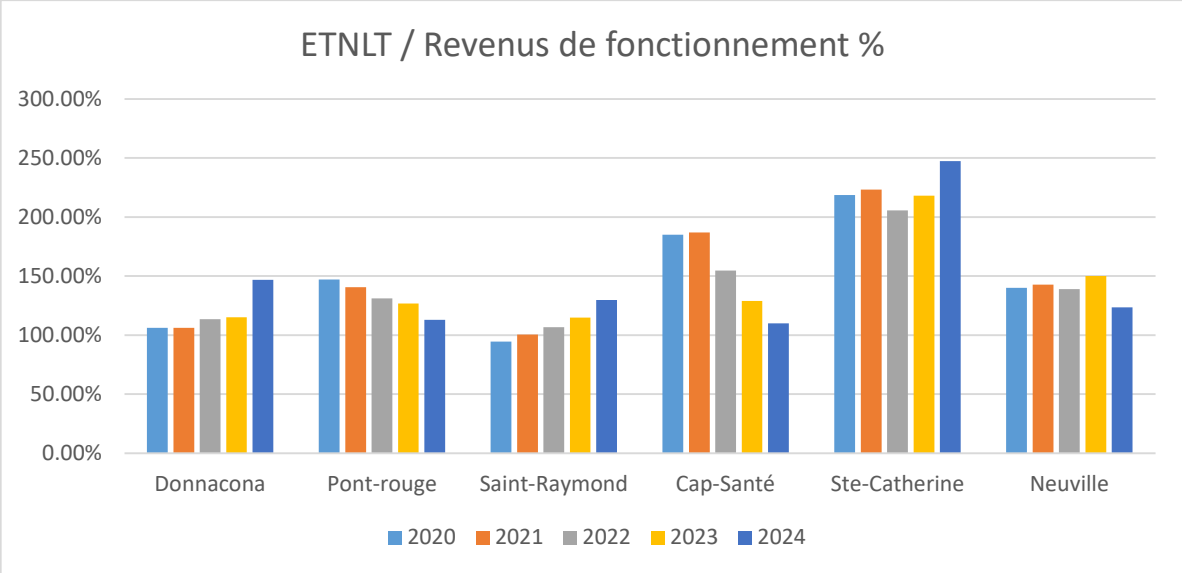
2024	Donnacona	Pont-Rouge	Saint-Raymond	Cap-Santé	Sainte-Catherine	Neuville
ETNLT/100$ RFU	2.30 $	1.56 $	1.63 $	1.54 $	2.86 $	1.19 $
ETNLT/REV %	146.81 %	112.79 %	129.76 %	109.82 %	247.37 %	123.48 %
SDE/REV %	13.75 %	19.18 %	12.52 %	22.48 %	36.96 %	14.88 %
ETNLT/IC+PDR	0.24 $	0.24 $	0.36 $	0.26 $	0.42 $	0.21 $

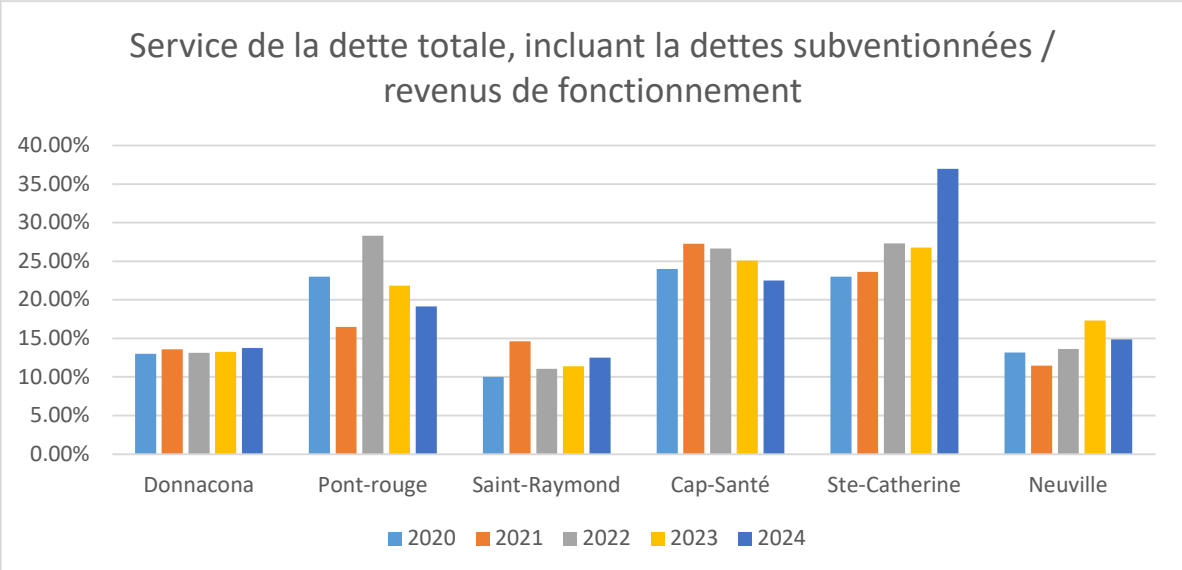
Annexe B

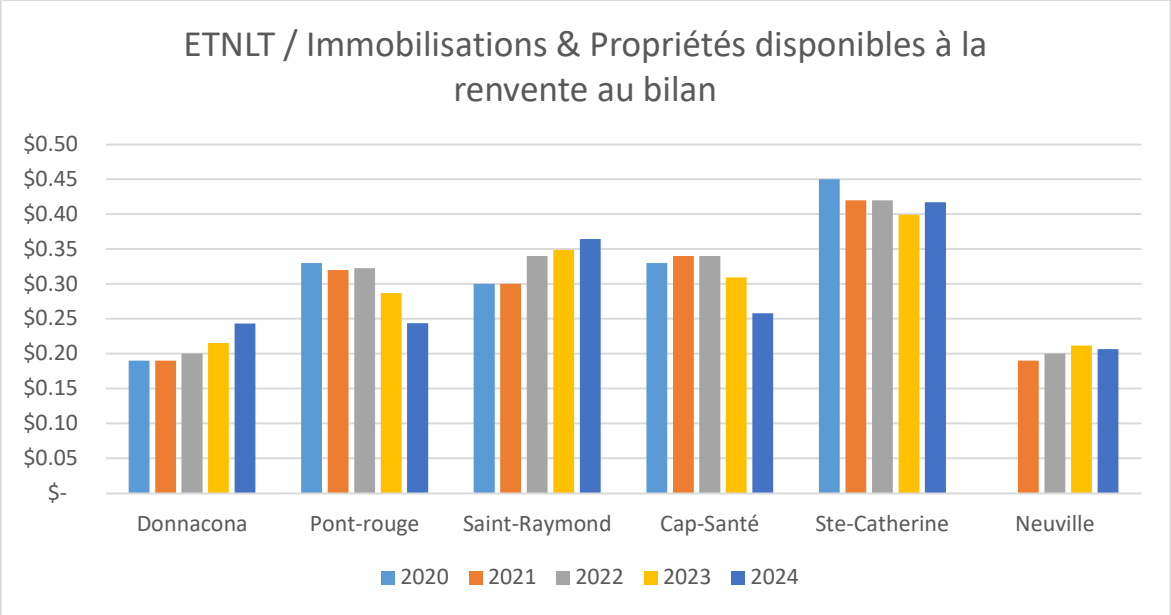
Cette annexe nous informe sur le niveau de variation des différents ratios de la Ville et la compare avec différentes villes avoisinantes.

Comparatif **consolidé** par municipalité avoisinantes pour les années 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024.


ETNLT / 100$ RFU
$4.00
$3.50
$3.00
$2.50
$2.00
$1.50
$1.00
$0.50
$-
Donnacona
Pont-rouge
Saint-Raymond
Cap-Santé
Ste-Catherine
Neuville
2020
2021
2022
2023
2024


ETNLT / Revenus de fonctionnement %
300.00%
250.00%
200.00%
150.00%
100.00%
50.00%
0.00%
Donnacona
Pont-rouge
Saint-Raymond
Cap-Santé
Ste-Catherine
Neuville
2020
2021
2022
2023
2024


Service de la dette totale, incluant la dettes subventionnées / revenus de fonctionnement
40.00%
35.00%
30.00%
25.00%
20.00%
15.00%
10.00%
5.00%
0.00%
Donnacona
Pont-rouge
Saint-Raymond
Cap-Santé
Ste-Catherine
Neuville
2020
2021
2022
2023
2024



Glossaire

〉 Endettement total net à long terme (ETNLT) Conso : voir site du MAMH profil financier;
〉 Endettement total net à long terme (ETNLT) de la Ville : voir rapport financier page S25;
〉 Richesse foncière uniformisée (RFU) : voir site du MAMH profil financier;
〉 Revenus de fonctionnement (REV) Conso : voir site du MAMH profil financier page S12;
〉 Revenus de fonctionnement (REV) : voir rapport financier page S12;
〉 Le service de la dette (SDE) Conso : voir site du MAMH profil financier;
〉 Le service de la dette (SDE) net des subventions voir au rapport financier page S13 pour le remboursement en capital net des subventions appartenant à la Ville + S19 pour calculer les intérêts appartenant à la Ville (I.9 + I13).
〉 Immobilisations conso : voir au rapport financier page S15;
〉 Immobilisations : voir au rapport financier page S15;
〉 Propriétés destinées à la revente conso : voir au rapport financier page S15;
〉 Propriétés destinées à la revente : voir au rapport financier page S15.